



ASp
La revue du GERAS

65 | 2014
Médiation du discours expert : approches linguistiques

Définition et explication dans la presse généraliste aux États-Unis : de la médiation du discours expert à la création d'un intertexte médiatique

Caroline Peynaud



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/asp/4186>

DOI : [10.4000/asp.4186](https://doi.org/10.4000/asp.4186)

ISSN : 2108-6354

Éditeur

Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2014

Pagination : 21-43

ISSN : 1246-8185

Référence électronique

Caroline Peynaud, « Définition et explication dans la presse généraliste aux États-Unis : de la médiation du discours expert à la création d'un intertexte médiatique », *ASp* [En ligne], 65 | 2014, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 21 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/asp/4186> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.4186>

Ce document a été généré automatiquement le 21 novembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Définition et explication dans la presse généraliste aux États-Unis : de la médiation du discours expert à la création d'un intertexte médiatique

Caroline Peynaud

Introduction

- 1 Les journalistes sont souvent considérés comme des médiateurs, des intermédiaires dont le rôle est de transmettre les connaissances issues des communautés spécialisées au grand public (Moirand 2004 : 4). Dans le cadre de la presse, la vulgarisation passe par l'emploi de termes techniques (Peynaud 2013 : 337), ainsi que par des procédés qui permettent de rendre ces termes accessibles au plus grand nombre, parmi lesquels la définition et l'explication.
- 2 Cependant, cet objectif se trouve en contradiction avec l'une des caractéristiques de la presse généraliste : en raison de la grande diversité des sujets qui y sont traités, ni l'énonciateur¹, ni le destinataire de ses discours ne peuvent être considérés, *a priori*, comme spécialistes de l'ensemble des thèmes abordés. Ce manque de spécialisation apparent nous conduit à nous interroger sur la possibilité même, pour les journalistes généralistes, de produire un discours de vulgarisation.
- 3 Afin de tenter de répondre à cette question, nous nous fondons sur la théorie des domaines spécialisés telle qu'elle a été proposée par M. Petit :
Nous appellerons domaine spécialisé tout secteur de la société constitué autour et en vue de l'exercice d'une activité principale qui, par sa nature, sa finalité et ses modalités particulières ainsi que par les compétences particulières qu'elle met en jeu chez ses acteurs, définit la place reconnaissable de ce secteur au sein de la

société et d'un ensemble de ses autres secteurs et détermine sa composition et son organisation spécifiques. (Petit 2010 : 9)

- 4 Cette théorie permet de prendre en compte un continuum entre milieu, culture et discours. Un domaine spécialisé y est en effet défini selon des critères extra-discursifs ; il est nécessaire de « [...] construire un point de repère originel extérieur au discours, qui, moins dépendant donc des particularités de l'objet à repérer, nous paraît de nature à permettre de reprendre l'étude du discours sous d'autres angles » (Petit 2010 : 8). L'analyse du discours permet, dans un second temps, de comprendre dans quelle mesure les discours en circulation dans un domaine spécialisé traduisent ses spécificités culturelles².
- 5 Conformément à cette approche, nous définissons dans un premier temps le positionnement des journalistes généralistes vis-à-vis des différentes spécialités, afin de comprendre s'ils peuvent réellement devenir des médiateurs. Cette première analyse nous conduit à poser plusieurs hypothèses sur l'emploi des procédés de définition et d'explication dans le discours. Ces hypothèses sont ensuite testées sur un corpus d'articles publiés dans le *New York Times* et le *Washington Post*.

1. Spécialisation et vulgarisation dans le milieu journalistique

- 6 La vulgarisation relève d'abord d'un processus de transmission de connaissances (Beacco & Moirand 1995 : 33 ; Charaudeau & Maingueneau 2002 : 604), dans la mesure où le rôle du vulgarisateur est de mettre un savoir scientifique ou technique à la portée de non-spécialistes. En ce sens, le discours de vulgarisation est toujours un discours second, issu d'un travail de reformulation du discours scientifique ou technique (Beacco & Moirand 1995 : 32). Le vulgarisateur a ainsi un statut intermédiaire entre le monde scientifique et le grand public. Cependant, l'identification du discours médiatique à un discours de vulgarisation pose problème dans la mesure où le positionnement du journaliste vis-à-vis des sujets qu'il traite, d'une part, et vis-à-vis de ses lecteurs, d'autre part, est difficile à définir.

1.1. Journalisme et degré d'accessibilité

- 7 Le positionnement des journalistes vis-à-vis de leur public se révèle flou, d'abord en raison de la difficulté à définir le public auquel ils s'adressent. Le lectorat de journaux tels que le *New York Times* et le *Washington Post*, en comparaison de publications à plus faible diffusion ou plus spécialisées, est particulièrement complexe à saisir, principalement parce que ces journaux à fort tirage s'adressent, par définition, à un public aussi large que possible.
- 8 Si les données socio-professionnelles obtenues par les journaux, par le biais de sondages, par exemple, permettent de saisir certaines caractéristiques du lectorat, il est très difficile de dresser un portrait du lecteur type sous l'angle de la spécialisation professionnelle ou disciplinaire. Ce caractère indéfinissable du lectorat, caractéristique de la presse généraliste, oblige les auteurs des articles à s'adresser à toutes sortes de lecteurs, sans préjuger leur compréhension des problèmes complexes qui sont parfois abordés, ni chercher à leur faire acquérir des connaissances sur les sujets traités au-

delà de l'espace de l'article. En effet, la presse généraliste cherche constamment à attirer de nouveaux lecteurs pour pouvoir prospérer économiquement. Dans ce type de publication, les journalistes ne peuvent donc pas considérer que les articles permettent aux lecteurs de construire un capital de connaissances au fil du temps, même si ce processus est certainement avéré pour certains lecteurs.

- 9 Partant de cette remarque, nous posons l'hypothèse que les journalistes doivent mettre en œuvre des procédés de définition et d'explication qui permettent de rendre les contenus spécialisés accessibles aux lecteurs qui n'ont pas de connaissances particulières dans le domaine traité, tout en conservant une précision suffisante pour que les explications ne soient pas contestables par un lecteur qui serait spécialiste du domaine : il s'agit ainsi de définir une limite entre la tentation de trop simplifier et la volonté de produire un discours accessible, c'est-à-dire une « limite de lisibilité » (Maggiore 2011 : 12) au-delà de laquelle le texte n'est plus recevable par le plus grand nombre³. C'est pour respecter cette limite, par exemple, que les articles de la rubrique scientifique ont tendance à mettre en valeur les relations entre la science, la politique et la société plutôt qu'à se concentrer sur les enjeux scientifiques seuls :

Ce sont des représentations de l'activité de recherche en général et du fonctionnement de la communauté à travers ses enjeux discursifs particuliers, qui sont véhiculées, au détriment sans doute d'une véritable transmission de connaissances. (Moirand 1997 : 37)

- 10 Il semble donc difficile pour les journalistes de construire des connaissances dans le temps. Leur connaissance parcellaire des sujets dont ils traitent représente un obstacle supplémentaire et elle met en cause leur capacité même à produire un discours de vulgarisation.

1.2. Quelle spécialisation des journalistes généralistes sur les disciplines qu'ils évoquent ?

- 11 Les résultats exposés dans cette section ont été obtenus lors d'une étude de terrain menée auprès de journalistes et d'enseignants en journalisme, en avril 2012. À cette occasion, nous avons interrogé huit journalistes à l'aide d'un questionnaire portant sur trois axes thématiques principaux : leur formation et leur carrière, leur pratique professionnelle, ainsi que les représentations qu'ils avaient de leur lecteur type. Neuf autres journalistes ont été interrogés sur les mêmes thématiques lors d'entretiens « approfondis » (Beaud & Weber 2010 : 177). Ces premières informations ont été complétées par des entretiens avec des enseignants en journalisme. Enfin, nous avons analysé douze formations en journalisme, afin d'obtenir une image plus complète des cursus proposés. Les listes des personnes interrogées et des universités étudiées sont données en annexe.
- 12 Tout d'abord, en interrogeant les journalistes sur les formations qu'ils avaient suivies avant d'entrer dans le métier, nous avons rapidement constaté que la plupart n'avaient pas choisi d'étudier le journalisme, malgré une offre de cours très fournie dans ce domaine dans les universités aux États-Unis. Les journalistes interrogés ont préféré se spécialiser en histoire, en sciences politiques, en physique, en langues, en philosophie ou encore en musique. Deux seulement (sur les neuf interrogés) ont choisi le journalisme dès le BA (niveau licence). Ces choix suggèrent que la plupart des

professionnels du domaine possèdent des spécialisations très diverses, qui sont cependant rarement poursuivies au-delà du BA.

- 13 Les cursus de journalisme encouragent également cette diversification des connaissances. En effet, l'Accrediting Council for Education in Journalism and Mass Communications (ACEJMC), organisme d'accréditation des formations au journalisme dans l'enseignement supérieur, recommande que les enseignements en journalisme ne couvrent qu'un tiers des crédits du diplôme de journalisme. Le reste des crédits doit être acquis dans d'autres départements d'enseignement, selon les préférences de chaque étudiant. Enfin, il existe de nombreuses offres de spécialisation (journalisme économique, par exemple, à la CUNY, l'université de la ville de New York⁴) qui permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances dans un domaine de leur choix.
- 14 Cependant, l'ensemble de ces dispositifs ne vise pas l'acquisition par les étudiants d'une expertise dans un domaine précis, mais plutôt la construction d'une culture générale assez large qui doit leur permettre de traiter tout type de sujet d'actualité. Plusieurs éléments plaident en ce sens.
- 15 En premier lieu, les journalistes changent régulièrement de rubrique, tous les trois à cinq ans environ d'après les témoignages recueillis. Un journaliste ayant étudié la musique a, par exemple, commencé sa carrière au *Washington Post* comme critique musical mais, au moment de l'entretien, il s'intéressait au fonctionnement des agences fédérales. En ce sens, il est impossible de considérer que les disciplines étudiées à l'université déterminent les sujets qu'un journaliste sera amené à traiter au cours de sa carrière.
- 16 De plus, les cours extra-journalistiques recommandés par l'ACEJMC sont généralement des cours d'introduction, ce qui suggère que leur objectif n'est pas d'approfondir un sujet particulier, mais plutôt de permettre aux étudiants de s'initier à des sujets variés. Les enseignants chargés des cours de spécialisation en école de journalisme défendent le même point de vue. L'enseignant chargé du diplôme de journalisme économique à la CUNY explique ainsi :
- As a matter of fact, in the business program, I tell people there are two reasons to come to business: one of which is to be a business reporter, because you get more opportunity, the other reason is because we teach you how to learn about things and that skill will be very valuable no matter what you do. So yes, I'm giving you the foundation to be specialized in business but I'm also giving you the skill to make you a more valuable commodity in any job. (E-6⁵)
- 17 D'après l'ensemble de ces professionnels, la culture générale est l'une des compétences les plus fondamentales à l'exercice du métier, tandis que la plupart rejettent l'idée de compétences expertes :
- Now, I do think there's something to be said for specialization, in terms of, if somebody's going to be a sports reporter, to cover a team day to day, they're going to need to learn quickly about the history of the team. Same thing for business reporting, which is certainly a specialty. But I don't know that you need people who are academic experts in the subjects. (E-7)
- 18 Les cursus de journalisme analysés visent donc l'acquisition, par les journalistes, de compétences pluridisciplinaires larges qui reposent sur une connaissance peu approfondie de domaines spécialisés très variés. Seule la pratique professionnelle peut parfois conduire à approfondir certains de ces sujets. Ce positionnement pourrait déterminer en partie la manière dont les journalistes exercent leur fonction de vulgarisation.

- 19 Or, dans la perspective de l'analyse d'un domaine spécialisé, les procédés discursifs mis en œuvre dans un domaine sont étroitement liés aux caractéristiques culturelles du milieu. Nous pouvons donc supposer que les journalistes produisent des définitions et des explications qui traduisent leur positionnement vis-à-vis des spécialités. Ces procédés sont fortement déterminés par le genre textuel de l'article journalistique et donc par le milieu dans lequel ce discours est produit :

Soumis aux lois du discours, l'énoncé définitoire est aussi tributaire de la nature du genre textuel dont il hérite ses fonctions : en raison de son format et de ses objectifs didactiques, le discours vulgarisateur impose un savant dosage entre des exigences d'ordre pédagogique – le discours doit être adapté, clair, il ne doit pas rebuter le lecteur néophyte – et des exigences scientifiques – le discours doit être rigoureux, fidèle à la vérité scientifique du domaine et respectueux de la complexité des concepts. (Escoubas Benveniste 2010 : 1)

- 20 Dans la section qui suit, nous tentons de déterminer dans quelle mesure les procédés de définition et d'explication répondent aux contraintes que l'analyse du domaine a fait apparaître.

2. Définition et explication dans le corpus

- 21 Pour analyser les procédés de définition et d'explication, nous appuyons sur un corpus d'articles, toutes rubriques confondues, publiés dans le *New York Times* et le *Washington Post* entre 2009 et 2012. Nous postulons que ces deux journaux sont représentatifs de la presse de qualité aux États-Unis, presse caractérisée notamment par un positionnement éthique qui met en valeur le respect de l'intérêt public caractéristique de ce métier (Peynaud 2013 : 233).
- 22 Le corpus pris en compte contient 2 351 154 mots et 1 621 articles, respectivement 883 pour le *New York Times* (1 280 930 mots) et 738 pour le *Washington Post* (1 070 224 mots). Il a été rassemblé électroniquement, à l'aide du site du *New York Times* et de la base de données *Factiva*, pour les articles du *Washington Post*. Un tableau décrivant les bornes chronologiques de notre corpus est fourni en annexe, ainsi qu'une liste des articles mentionnés dans cette étude, sachant que, pour chaque date, seuls les articles publiés en « une » ont été pris en compte. La grande taille du corpus provient d'une volonté de construire un ensemble reflétant une grande diversité de thèmes abordés sur une période assez longue pour observer des évolutions dans le temps. Cette méthode aléatoire de choix des articles nous semblait la seule possible dans cette optique. Cependant, cette taille importante nous a contraint à renoncer à certaines analyses, comme nous le mentionnons en 2.2.

2.1. Définition et explication

- 23 Selon P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 156), la définition consiste en « l'explication d'un terme par une glose ». L'explication recouvre les différentes formes de définition ainsi que des formes moins précises, qui correspondent à « ce discours ou cette interaction qui satisfont un besoin cognitif, apaisent un doute et produisent un sentiment de compréhension et d'intercompréhension » (*ibidem* 2002 : 251). Pour préciser cette première définition, une première distinction nous semble pertinente : il s'agit de la différence entre définition naturelle et définition conventionnelle.

- 24 La définition naturelle est celle qui est formulée par les énonciateurs du domaine (Martin 1990 : 87) dans une démarche onomasiologique, qui va du concept au signe, tout comme la définition terminologique. À l'inverse, la définition conventionnelle est formulée par le lexicographe, dans une démarche sémasiologique, allant du signe au concept (*ibid.*). La définition conventionnelle est une définition de type lexicographique, définition de mot construite dans une démarche qui doit réunir l'ensemble des dénotations d'un mot (Escoubas Benveniste 2010 : 1).
- 25 Si nous tentons d'appliquer cette distinction au discours journalistique, il semble que celui-ci privilégie un type de définition qui se rapproche de la définition terminologique dans la mesure où le journaliste doit transmettre les connaissances issues des communautés spécialisées concernées. En ce sens, son discours reprend le discours des spécialistes de divers domaines, qui constituent les sources du discours journalistique. Afin de comprendre comment se construisent les définitions énoncées par les journalistes, il est donc possible de confronter celles-ci aux définitions terminologiques, dont les propriétés sont décrites par Selja Seppälä (2007).
- 26 L'auteur décrit dix-sept critères qui peuvent permettre de caractériser une définition⁶. Cependant, dans la perspective adoptée ici, tous ces critères ne sont pas pertinents. Par exemple, les questions de la situation d'emploi ou du destinataire ont été exposées plus tôt. Les types de génériques (partie de la définition qui indique le genre) et de spécifiques (partie de la définition qui indique les caractères spécifiques à la notion) sont, quant à eux, difficiles à analyser étant donné qu'une part très réduite des définitions de la presse suit la structure prototypique incluant-spécifique. Nous retenons cependant plusieurs critères utiles dans cette étude.
- 27 En premier lieu, il semble pertinent de retenir les composants des définitions. S. Seppälä identifie cinq composants prototypiques, bien que l'ensemble de ces composants ne soit pas systématiquement présent : le domaine, le générique, le spécifique, les espèces et les isonymes (*ibid.* : 30). Dans les sections qui suivent, nous cherchons à déterminer les composants qui, parmi ceux-ci, sont privilégiés dans le corpus étudié.
- 28 De plus, les critères du mode et de la forme semblent utiles. S. Seppälä (2007) distingue trois modes, chacun associé à une forme : le mode conceptuel, associé à une forme en compréhension (définition formée d'un incluant et d'un spécifique), le mode référentiel, associé à la forme en extension, c'est-à-dire à l'énumération de tous les objets individuels correspondant à une notion, et le mode langagier, qui inclut des formes telles que les exemples, la synonymie, l'antonymie ou les équivalences. L'auteur constate que les modes langagiers ne sont généralement pas considérés comme des définitions en terminologie (*ibid.* : 29). Cette première remarque permet de construire la distinction que nous établissons entre définition et explication dans le corpus étudié. Enfin, la pertinence des caractères mentionnés nous semble importante. Pour S. Seppälä, les caractères peuvent être essentiels et distinctifs, essentiels et communs (c'est-à-dire non distinctifs) ou non essentiels, lorsqu'il s'agit d'informations de type encyclopédique (*ibid.* : 31).
- 29 À partir de ces premières distinctions, nous nous sommes demandé quels choix sont opérés par la presse en fonction des contraintes discursives imposées par le milieu dans lequel le discours est produit (section 1). Nous nous intéressons en premier lieu aux

marqueurs de définition, puis aux différents types de définitions et d'explications relevés.

2.2. Les marqueurs de définition

- 30 Il est peu aisé d'établir une typologie précise des marqueurs de définition dans la mesure où leur nombre est presque infini, *a fortiori* si la ponctuation est prise en compte. Dans les différents travaux que nous avons consultés sur la définition, il nous a semblé difficile de dégager une catégorisation générale des éléments qui peuvent introduire une définition. En effet, la plupart des travaux se concentrent sur certaines fonctions seulement ; ils ne relèvent alors que les marqueurs jugés pertinents à cet effet. Par exemple, Martin Riegel (1987) ne s'intéresse qu'aux énoncés définitoires copulatifs. Nous avons choisi pour ce travail d'adopter une catégorisation qui nous semble pertinente pour l'analyse du discours de la presse dans la mesure où elle repose sur les différentes fonctions des marqueurs, en particulier lexicaux. Elle est résumée dans le tableau 1. Cependant, à la lecture des articles du corpus, nous avons relevé d'autres marqueurs qui ne faisaient pas partie de ce classement ; nous les avons ajoutés (en caractères gras) au tableau 1.

Tableau 1. Les marqueurs de définition (adapté de Malaisé et al. 2004 : 56)

Marqueurs lexicaux	Désignation	mean (meaning), designate, define, refer, specify, indicate, that is (to say) , explain, composed of, equipped with
	Fonction et cause	have the function / the role, use X to do Y
	Équivalence et synonymie	equivalent , for instance, a kind of, in other words, also called , or, such as
Marqueurs syntaxiques	Ponctuation	parenthèses, tiret semi-cadratin, deux-points, virgule

- 31 En raison de la grande taille du corpus, sans laquelle l'analyse diachronique n'aurait pas été possible, certains marqueurs ont été exclus de cette recherche. Ainsi, le grand nombre de virgules dans le corpus complique tout travail précis sur leur fonction dans les définitions, même si la lecture du corpus a permis de déterminer que la virgule se trouve très fréquemment en introduction de définitions ou d'explications. Il en est de même pour *or*, qui est trop fréquent pour que le repérage des seules occurrences qui relèvent de la définition soit envisageable. Nous avons donc choisi de limiter ce travail aux marqueurs discursifs, reportant l'analyse de la ponctuation à une étude ultérieure, sur un corpus plus réduit. Pour tous les autres marqueurs, nous avons retenu les occurrences qui correspondent à des définitions, ce qui a permis d'obtenir le relevé présenté dans le tableau 2. Nous avons également recherché les parenthèses et les deux-points, mais ces marqueurs, d'ailleurs peu fréquents, ne sont jamais employés dans des contextes définitoires ou explicatifs.

Tableau 2. Occurrences des marqueurs de définition dans le corpus

Catégorie	Marqueur	Nombre d'occurrences
Désignation	TOTAL	59
	Mean	44
	Designate	5
	Define	0 ⁷
	Refer	9
	Specify	0
	Indicate	0
	That is (to say)	3
	Explain	0
	Composed of	1
	Equipped with	0
Fonction et cause	TOTAL	43
	Have the function	0
	Have the role	0
	Use X to do Y	43
Équivalence et synonymie	TOTAL	683
	Equivalent	62
	For instance	63
	A kind of	55
	In other words	17
	Also called	4
	Such as	482

- 32 Ce relevé fait apparaître en premier lieu la prédominance des marqueurs d'équivalence et de synonymie, qui sont plus de dix fois plus fréquents que les autres catégories. Cependant, à l'intérieur de chaque catégorie, de grandes différences apparaissent. Ainsi, dans la catégorie « désignation », *mean* (sous toutes ses déclinaisons) apparaît quarante-quatre fois, sur cinquante-neuf marqueurs de désignation, ce qui représente

plus des trois quarts des occurrences de la catégorie. Parmi les marqueurs de fonction et de cause, seul *use* est présent dans le corpus en lien avec des définitions. Enfin, *such as* prédomine largement dans la catégorie « équivalence et synonymie », même si *equivalent* ou *for instance* représentent chacun plus d'occurrences que l'ensemble des marqueurs de désignation ou de fonction et de cause.

- 33 Cette répartition met avant tout en évidence la faible fréquence des marqueurs les plus analytiques (*composed of*, par exemple), au profit des marqueurs aidant à la reformulation, dans la catégorie « équivalence et synonymie ». Les journalistes semblent faire le choix d'éviter les explications longues et détaillées pour se concentrer sur des reformulations, plus courtes, plus imagées et, sans doute, plus faciles à comprendre pour le lecteur profane, comme dans l'exemple 1 :

(1) **Credit scores** are like the dating equivalent of a sexually transmitted disease test,[...] It's a shorthand way to get a sense of someone's financial past the same way an S.T.D. test gives some information about a person's sexual past.⁸ (NYT 1⁹)

- 34 À titre de comparaison, ce terme est défini ainsi dans le Business Dictionary : « Sometimes called a Credit Risk Score. A credit score is the number listed on a consumer credit report that represents a statistical summary of the information »¹⁰. À l'inverse de cette définition précise, la reformulation opérée par le journaliste, suivie d'une explication plus détaillée mais tout aussi imagée, n'explique pas en détail ce que sont les credit scores, mais fournit sans doute suffisamment d'éléments pour permettre aux lecteurs de se représenter le sens de cette notion en la renvoyant à une expérience de la vie quotidienne. Dans les sections qui suivent, nous examinons la manière dont les définitions sont construites et tentons de distinguer plusieurs types de définitions et explications employés par la presse.

2.3. Définition et explication : des formes ambiguës

- 35 Dès le commencement de cette analyse, nous avons été confrontée à la difficulté de distinguer ce qui relève de la définition au sens strict de ce qui relève d'une explication moins rigoureuse, c'est-à-dire d'une explication qui permette de comprendre la notion dans son contexte, mais sans réellement la définir. La confusion qui existe entre ces différentes formes vient notamment du fait qu'elles sont, pour la plupart, introduites par les mêmes marqueurs, en particulier par des virgules ; c'est pourquoi nous ne donnons pas de statistiques concernant chaque type. En effet, la grande taille du corpus fait obstacle à toute liste exhaustive ; il ne s'agit donc pas ici de réaliser un travail quantitatif, mais d'analyser de manière qualitative les occurrences qui ont pu être relevées à partir des marqueurs identifiés plus haut (tableau 1).
- 36 Cette section tente de définir et de différencier les types de définition et d'explication employés dans la presse, partant du type le plus proche d'une définition terminologique pour évoluer vers des formes moins strictes. Le premier constat est que nous ne trouvons pas, dans les exemples extraits du corpus, d'occurrence de définition en compréhension, c'est-à-dire suivant la structure générique-spécifique. Partant de ce constat, la forme la plus proche est celle que nous appellerons la définition stricte, illustrée par les exemples 2 et 3:

(2) The court will typically order fathers to pay a portion of their unemployment benefits in child support. But if their unemployment runs out, and they have no income, the court will temporarily resort to what is called “**open support**”, Ms.

Marks said. What that means, she explained, is “*you don’t have to pay any child support*”. (NYT 2)

(3) the possibility of a **selective default**, meaning *an organized write-down of some debt*. (NYT 3)

37 Nous considérons que les définitions données dans ces deux exemples permettent de comprendre le sens du terme et seraient recevables hors du contexte de l’article, même si elles ne correspondent pas exactement à des définitions terminologiques, dans la mesure où elles ne contiennent pas d’incluant. Les caractères qui sont mentionnés sont cependant essentiels et distinctifs : ils permettent d’identifier clairement la notion. Ce type de définition est d’ailleurs très souvent associé à des termes entre guillemets ainsi qu’à des marqueurs explicites de définition (ici, *mean*), ce qui suggère que ces formes ont pour objectif de souligner la nature spécialisée du terme défini. Cependant, ce type de définition semble assez peu courant dans le discours étudié, qui se concentre sur des formes moins rigoureuses.

38 Le deuxième type que nous avons relevé correspond encore à une définition. Toutefois, nous parlerons de définition partielle, dans la mesure où elle ne prend en compte qu’une seule des caractéristiques de la notion :

(4) Crew is considered a **club sport** in Fairfax County, meaning *it is not financially supported by the school system*. (WP 1)

(5) [...] **private equity firms**, where corporate takeovers are planned and plotted [...] (NYT 4)

39 Dans chaque cas, la définition se concentre sur un seul élément, par exemple, le rôle des écoles dans le financement du sport (4) ou une réflexion sur les fusions et acquisitions (5). Le choix de l’élément définitionnel retenu est entièrement guidé par le contexte de l’article, ce qui met en évidence le rôle de la définition dans le discours journalistique. Celle-ci semble en effet se placer entièrement au service du contenu de l’article, qu’elle permet de comprendre, et s’éloigne en ce sens d’une définition à visée didactique, dont le but est de contribuer à construire des connaissances sur une notion donnée. Ainsi, l’objectif de ces définitions est de fournir suffisamment d’éléments au lecteur pour qu’il comprenne le texte, sans toutefois encombrer ce dernier de précisions probablement considérées comme inutiles, c’est-à-dire ne correspondant pas à l’objectif premier de l’article, qui est de faire comprendre l’actualité (Moirand 1997 : 37).

40 Même si ces définitions sont partielles, nous considérons que ces exemples se situent néanmoins encore dans le champ de la définition au sens où, sortis de leur contexte, ces éléments définitoires pourraient permettre de construire une définition plus complète. Il s’agit de définitions sur le mode conceptuel, mais dans lesquelles les caractères mentionnés ne sont pas distinctifs, bien qu’essentiels. Cependant, il nous semble que les deux catégories décrites ci-dessus sont les seules qui relèvent réellement de la définition ; les catégories suivantes ne sont pas suffisamment précises pour en faire partie. La troisième est celle des analogies, très fréquentes dans le corpus, à l’image des exemples 6 à 8 :

(6) **Mortgage specialists** like those at Goldman were, in a sense, *the mad scientists of the subprime era*. (NYT 5)

(7) But some people lived up front, probably **caretakers** providing, Dr. Areshian said, *the Chalcolithic equivalent of valet parking*. Many tools found were of obsidian, whose closest source was a 60-mile trek away. (NYT 6)

(8) They each have a **C-40**, *the military equivalent of a Boeing 737*, some of which are configured with beds. (WP 2)

- 41 Les analogies peuvent être définies comme « les ressemblances de toute nature entre les éléments d'une langue » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 34) ; elles recouvrent à la fois les comparaisons et les métaphores, différenciées par l'absence de marqueurs dans cette dernière catégorie. Plus précisément, l'analogie représente une mise en relation d'éléments lexicaux issus de domaines de connaissance différents. L'absence de marqueur dans les métaphores les rend peu aisés à repérer ; la taille du corpus n'a pas permis de mener à bien une analyse statistique de ces formes.
- 42 Les analogies sont des procédés explicatifs bien connus. Elles jouent un rôle essentiel au sein des spécialités (Resche 2002) dans la mesure où certaines métaphores sont constitutives de la théorie des spécialités dont elles relèvent ; elles sont entrées dans la terminologie du domaine. Il est intéressant d'analyser ces procédés pour en comprendre les mécanismes et de les confronter aux métaphores établies dans différents domaines de spécialité. Comparées aux formes analysées plus haut, les analogies, qui établissent des équivalences, appartiennent au mode langagier ; il ne s'agit donc plus de définition au sens déterminé en section 2.1.
- 43 Les exemples (6), (7) et (8) traduisent plusieurs caractéristiques des analogies dans le discours journalistique. Tout d'abord, les analogies mobilisées dans la presse semblent assez proches de celles qui sont employées dans les domaines spécialisés. Par exemple, dans le corpus, le domaine financier est comparé aux domaines suivants : le militaire, le terrorisme, la science (exemple 6), le commerce d'antiquités, le climat, les catastrophes naturelles, la maladie et le jeu. Certaines de ces analogies sont assez proches de celles du domaine spécialisé en question (*ibid.*) ; il existe donc une cohérence entre la presse et les spécialités en ce sens, même si la presse adapte ses analogies à ses objectifs propres.
- 44 De plus, il nous semble que les analogies relèvent d'un processus de simplification : des aspects techniques sont comparés à des objets très courants et la complexité du discours est ainsi fortement réduite (voir l'exemple 7). Pour chaque analogie, un seul sème du terme spécialisé est conservé ; c'est pour cette raison que les analogies font partie des explications partielles. Ainsi, dans l'exemple (8), la seule caractéristique de l'avion militaire C-40 qui est mise en avant est son confort, ce qui ne permet pas aux lecteurs qui ne connaîtraient pas cet avion de se le représenter dans sa totalité. Pour cette raison, les analogies ne nous semblent pas recevables en tant qu'explication du sens de la notion hors du contexte de l'article.
- 45 En nous éloignant encore de la définition prototypique, la quatrième catégorie est celle de ce que nous appelons l'explication contextualisée, par exemple :
- (9) Helping to drive European markets lower was a report from Moody's Investors Service warning that Western banks with exposure to Eastern Europe could face **credit downgrades**. *The fear is that the emerging parts of Europe, which had grown rapidly by relying on capital flowing in from the West, are in for a hard landing.* (WP 3)
- (10) [...] extend **the payroll tax cut**, which has meant about \$1,000 in extra take-home pay annually. (WP 4)
- 46 Tout comme cette dernière catégorie, l'explication contextualisée ne peut être considérée comme une explication du sens de la notion que dans le contexte de l'article. En effet, les explications qui sont fournies se contentent d'envisager les conséquences probables d'une action (exemple 9) ou les enjeux liés à une décision (exemple 10), mais sans expliquer la notion en elle-même. À l'issue de la lecture de ces explications, les lecteurs ne sont pas capables de se représenter la réalité que recouvre

la notion. Cependant, ce type d'explication leur permet de comprendre son utilité dans le contexte de l'article et, ainsi, de saisir les grandes lignes de l'événement d'actualité qui est décrit. En ce sens, ce type d'explication met encore une fois en évidence l'objectif de la presse généraliste, qui est davantage la compréhension de l'actualité que la compréhension de la notion en elle-même.

47 Enfin, la dernière catégorie, celle qui s'éloigne le plus de la définition stricte, est celle des exemples :

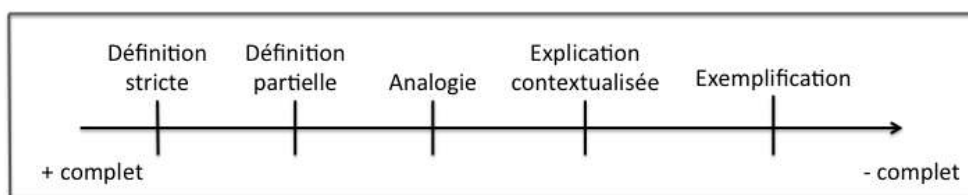
(11) These securities finance **consumer lending**, such as credit cards and student and auto loans. (WP 5)

(12) Many arrive with health problems seldom seen in this country: vitamin deficiencies, intestinal parasites and **infectious diseases** like tuberculosis, for instance. (NYT 7)

48 Le continuum aboutit ici à des explications en extension qui se situent également dans le mode langagier en tant qu'elles s'appuient exclusivement sur des exemples, dont le nombre est particulièrement limité (un seul dans l'exemple 12). Ce procédé représente la réduction de l'explication à son expression la plus simple, un ou deux exemples.

49 Ces quelques remarques permettent de construire un continuum entre les différents types de définition/explication : il évolue de la définition la plus rigoureuse à l'explication la plus libre, comme cela apparaît dans la figure 1.

Figure 1. Continuum définition/explication



50 Les distinctions entre les différentes formes se fondent sur le caractère complet ou partiel de la définition ou de l'explication, sur leur caractère en intension ou en extension, mais aussi sur leur recevabilité hors du contexte de l'article, ce qui permet de comprendre la proximité de la définition donnée dans la presse et du sens terminologique du terme. Les caractéristiques des différentes formes sont résumées dans le tableau 3.

Tableau 3. Résumé des critères d'identification des différentes formes de définition et d'explication

Type	Pertinence des caractères	Mode conceptuel ou langagier	Intension ou extension
Définition stricte	Essentiels distinctifs	Conceptuel	Intension
Définition Partielle	Essentiels communs	Conceptuel	Intension
Analogie	Essentiels communs	Langagier	Intension
Explication contextualisée	Essentiels communs	Langagier	Extension

Exemplification	Non essentiels	Langagier	Extension
-----------------	----------------	-----------	-----------

51 Ces procédés sont employés de manière indistincte pour les termes plus ou moins courants dans le corpus, ils s'appliquent donc à l'ensemble des termes techniques. Cependant, certains termes sont traités de manière spécifique. En effet, l'analyse des différents types de définition ou d'explication a fait apparaître un processus spécifique aux termes utilisés de manière répétée sur une période donnée et dont l'explication semble évoluer dans le temps, au fil des articles publiés sur le sujet.

2.4. Simplification et figement

52 La section précédente a permis de conclure à un continuum où prédominent les formes les plus simples d'explication. Or, une analyse diachronique (entre 2009 et 2012) des explications présentes dans le corpus permet de constater que les formes mobilisées évoluent parfois dans le temps, suivant un processus de simplification progressive.

53 Ces procédés sont particulièrement mobilisés pour expliquer certains termes utilisés à de nombreuses reprises dans le corpus, comme si les journalistes considéraient que la fréquence d'emploi du terme dans la presse les dispensait de l'expliquer systématiquement. Ce procédé se trouve en contradiction avec l'idée d'un lectorat indéfinissable et changeant que nous avons soulignée plus haut. Nous l'avons cependant constaté à plusieurs reprises dans le corpus.

54 L'évolution du terme *derivative* illustre bien ce propos. Dans *Business Dictionary*, ce terme est défini comme suit : « Contract to buy or sell an asset or exchange cash, based on a specified condition, event, occurrence, or another contract ». Les explications de ce terme dans le *New York Times* diffèrent dans une large mesure de cette définition¹¹.

55 Nous distinguons trois périodes principales dans l'évolution de ces définitions. La première période (2009) peut être représentée par les exemples suivants :

(13) A.I.G.'s main business is insurance, but the financial products unit sold hundreds of billions of dollars worth of **derivatives**, *the notorious credit-default swaps that nearly toppled the entire company last fall*. (NYT 8)

(14) It will propose that many kinds of **derivatives** and other exotic financial instruments that contributed to the crisis [...]. (NYT 9)

56 Ces deux exemples ont été publiés en mars 2009, soit quelques mois seulement après le début de la crise financière qui a porté les produits dérivés sur le devant de la scène médiatique. Dans ces deux exemples, ainsi que dans beaucoup d'autres parus dans des articles de 2009, les deux explications contiennent bien les éléments fondamentaux qui expliquent ce terme en contexte : le fait qu'il s'agisse d'un instrument financier et la connotation négative de ces instruments en rapport avec la crise financière. Cependant, les formulations diffèrent dans une très large mesure ; il semble que la définition ne soit pas encore figée dans le langage journalistique.

57 De plus, les définitions données par la presse ne contiennent pas les mêmes éléments lexicaux que la définition terminologique. Par exemple, le fait que les produits dérivés sont des contrats n'est pas mentionné dans les exemples (13) et (14). Seule la notion d'échange est conservée, à travers le mot *swap* dans l'exemple (13), et le rapport avec la crise est établi uniquement par les journalistes.

- 58 Au fil du temps, l'explication de ce terme se fige dans le discours journalistique, comme c'est le cas dans les exemples suivants :
- (15) The accusations of fraud involve **derivatives**, the sort of complex financial instruments that helped to lead to the banking systems near-collapse in 2008, and which the pending legislation would regulate for the first time. (NYT 10)
- (16) [...] **derivatives**, the complex securities at the heart of the financial crisis. (NYT 11)
- 59 À partir de 2010, en effet, la variété de formulations est largement réduite. Il est alors très clair que la définition s'est figée pour inclure systématiquement la plupart des éléments suivants : la complexité de cet instrument, l'hypéronyme *financial instruments* (remplacé par l'hypéronyme *securities* dans l'exemple 16) et le rapport avec la crise de 2008. Cette définition n'est pas figée au mot près et, au sein de ce schéma, plusieurs variations semblent acceptables, telles que l'alternance entre *financial instruments* et *securities*. Ces variations suggèrent que le discours journalistique a peu à peu figé la définition de ce terme, jusqu'à en faire la seule acceptable dans le *New York Times*.
- 60 Enfin, à partir de 2011, la définition se réduit à une simple qualification adjectivale du terme, à l'image des exemples suivants :
- (17) Sorting through the wreckage of the mortgage crisis, with its complex **derivatives** and millions of mortgages bundled into esoteric trading vehicles, is highly labor-intensive. (NYT 12)
- (18) [...] a relatively plain-vanilla version of a complex **derivatives** trading business known as the Delta One desk. (NYT 13)
- 61 Dans tous les articles datés de 2011 et de 2012, l'association avec l'adjectif *complex*, dont on peut penser qu'il a acquis une connotation négative lorsqu'il est lié au domaine de la finance, devient systématique. Le figement initial évolue ainsi vers la création d'une collocation journalistique, dans un processus de délitement progressif de la définition, pour ne laisser que la simple qualification du terme. Les définitions plus complexes sont complètement supprimées.
- 62 Ce type de collocation est également avéré pour d'autres termes. Ainsi, *subprime (loan)*¹² est systématiquement associé à l'adjectif *risky* (12 occurrences de la collocation), comme *E.Coli* est accolé de manière privilégiée à *toxic* (21 occurrences de la collocation). Ces associations nous semblent particulièrement intéressantes dans la mesure où la qualification est redondante par rapport au terme en lui-même. Ainsi, ce procédé de qualification a une valeur explicative, au sens où il extrait et met en avant l'une des caractéristiques de la notion.
- 63 Cette simplification de la définition du terme semble en réalité aboutir à la création de nouveaux syntagmes, à la fois dénotatifs (ils font partie de la définition du terme) et connotatifs (ils indiquent quelle évaluation est faite de ce terme), qui ont uniquement un sens dans le contexte du discours journalistique. C'est ce qu'Alice Krieg-Planque (2006 : 2) identifie comme une « formule », c'est-à-dire :
- [...] un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dont les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir à un moment donné au sein de l'espace public déterminent le destin – à la fois envahissant et sans cesse questionné – à l'intérieur du discours.
- 64 Ces formules sont appliquées systématiquement dans les deux journaux : à partir de 2011, il n'y a plus d'occurrence de *derivatives* sans qu'il soit associé à l'adjectif *complex*. La fréquence de cette collocation suggère la construction d'un intertexte journalistique

où la formule « circule » (*ibid.* : 5), donnant ainsi lieu à un « moment discursif », défini comme une formule qui :

[...] donne lieu à une abondante production médiatique et [dont il] reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements. (Moirand 2007 : 4)

Dire des formules qu'elles circulent, c'est dire que les gens en parlent, que ses lieux de surgissement se diversifient, qu'elles deviennent un objet partagé du débat. (*ibid.* : 5)

- 65 Ces formules semblent ainsi devenir les seules acceptables dans les médias. Cependant, il est clair que la qualification ne permet de comprendre le terme que pour les lecteurs qui sont habitués à ce discours et à ces associations. Ainsi, au sein du discours journalistique, le terme acquiert un sens en rapport avec l'histoire de son évolution dans les articles. Les lecteurs peu coutumiers de ce discours n'ont alors à leur disposition qu'une caractérisation minimale et très peu explicative, qui remplace le terme dans son contexte plus qu'elle ne le définit, à travers la qualification. Il semble bien qu'il y ait dans la presse un processus de construction des connaissances dans le temps, à travers la construction de formules médiatiques, ce qui pose problème dans la presse généraliste dans la mesure où le lectorat n'est pas entièrement figé, malgré l'existence d'un lectorat récurrent, et ne doit pas l'être si l'objectif est d'augmenter les ventes du journal.

Conclusion

- 66 Cette analyse de la définition et de l'explication dans les articles de « une » du *New York Times* et du *Washington Post* a permis de mettre en évidence la prédominance de procédés ayant recours à l'implicite, peu explicatifs, qui ne visent pas la vulgarisation, c'est-à-dire l'enrichissement des connaissances de destinataires non-spécialistes. Au contraire, ces définitions semblent viser le traitement immédiat de la difficulté plutôt que la résolution rigoureuse et durable des problèmes de compréhension que peuvent rencontrer les lecteurs. Les journalistes se placent ainsi dans une posture d'immédiateté ; ils construisent alors des définitions en fonction de ce besoin. Cette conclusion confirme un positionnement spécifique des journalistes, qui ne sont pas spécialistes des domaines dont ils traitent, même s'ils en revendiquent une connaissance supérieure à celle de leurs lecteurs (Peynaud 2013 : 296).
- 67 En ce sens, l'emploi des définitions et de l'explication est très éloigné d'un emploi vulgarisateur dans la mesure où il ne permet pas aux lecteurs d'acquérir une connaissance approfondie des domaines spécialisés dont il est question à l'issue de la lecture d'un ou de plusieurs articles portant sur un thème donné. Il est néanmoins possible de parler d'un processus de construction de savoirs dans le temps, au sens où ces procédés permettent aux lecteurs de ces journaux de mieux comprendre le discours médiatique portant sur diverses spécialités, c'est-à-dire qu'ils permettent d'acquérir certains réflexes de compréhension du discours médiatique. S. Moirand avait déjà noté la « présence diffuse d'un intertexte propre au monde médiatique » (2000 : 12). Or, cet intertexte transparait certainement à travers la manière dont sont traitées les définitions des termes les plus courants qui, à l'issue d'une simplification progressive de leur traitement, ne sont plus compréhensibles que par ceux qui possèdent déjà une connaissance ou une habitude du discours médiatique. Ces procédés de simplification représentent l'une des manières dont les journalistes tentent de résoudre la tension

entre leur fonction d'information (Charaudeau 2005 : 48), qui consiste à tenter de donner aux lecteurs toutes les informations dont ils ont besoin, et leur visée de captation (*ibid.*), qui cherche à éviter de lasser le lecteur en répétant systématiquement les mêmes définitions sur une trop longue période. Il s'agit là de l'une des manières de comprendre le traitement des définitions et des explications dans la presse étudiée dans le cadre de cet article, laquelle illustre l'imbrication entre analyse de la culture et analyse du discours.

BIBLIOGRAPHIE

Acejmc. 2010. *Journalism and Mass Communications Accreditation*. Accrediting Council on Journalism and Mass Communications.

Beacco, Jean-Claude et Sophie Moirand. 1995. « Autour des discours de transmission des connaissances ». *Langages* [En ligne] 117, 32-53. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1995_num117_1704>. Consulté le 22 novembre 2012.

Beaud, Stéphane et Florence Weber. 2010. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.

Charaudeau, Patrick. 2005. *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.

Charaudeau Patrick et Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Cache, Denys. 2010. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La Découverte.

Business and Economics Reporting. 2013. CUNY Graduate School of Journalism <<http://www.journalism.cuny.edu/academics/subject-concentrations/business-economics/>>. Consulté le 29 mars 2013.

Escoubas Benveniste, Marie-Pierre. 2010. « La définition dans le texte économique de vulgarisation savante – deuxième partie ». *Autour de la définition*, 11 <http://publiforum.farum.it/ezine_printarticle.php?id=147>. Consulté le 17 juin 2013

Krieg-Planque, Alice. 2006 « 'Formules' et 'lieux discursifs' : propositions pour l'analyse du discours politique ». *Semen 21, catégories pour l'analyse du discours politique* <<http://semen.revues.org/1938>>. Consulté le 17 août 2009.

Maggiori, Robert. 2011. *Le métier de critique*. Paris : Seuil.

Malaisé, Véronique, Pierre Zweigenbaum et Bruno Bachimont. 2004. « Detecting semantic relations between terms in definitions ». In Ananiadou S. et P. Zweigenbaum (eds). *COLING 2004 CompuTerm 2004: 3rd International Workshop on Computational Terminology*, 55-62.

Martin, Robert. 1990. « La définition naturelle ». In Chaurand, J. et F. Mazière, *La définition*. Centre d'études du lexique (actes de colloque). Paris : Larousse, 86-96.

Moirand, Sophie. 1997. « Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias ». *Hermès* 21, 33-44.

Moirand, Sophie. 2000. « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire ». *Les Carnets du Cediscor* 6, mis en ligne le 11 mai 2009 <<http://cediscor.revues.org/337>>. Consulté le 9 février 2011.

Moirand, Sophie. 2004. « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? ». Colloque *Sciences, Médias et Société* 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, <http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=59>. Consulté le 24 avril 2013.

Moirand, Sophie. 2007. *Le discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.

Petit, Michel. 2010. « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité ». *E-Rea* 8.1, *La Production et l'analyse des discours* <<http://ere.a.revues.org/1400>>. Consulté le 12 novembre 2010.

Peynaud, Caroline. 2013. « Contribution à la caractérisation de la presse écrite états-unienne de qualité comme domaine spécialisé : milieu, culture et discours du *New York Times* et du *Washington Post* ». Thèse de doctorat. Université Paris Sorbonne.

Resche, Catherine. 2002. « La métaphore en langue spécialisée, entre médiation et contradiction : étude d'une mutation métaphorique en anglais économique ». *ASp* 35-36 <<http://asp.revues.org/1624>>. Consulté le 15 février 2013.

Riegel, Martin. 1987. « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs ». *Langue Française* 73, 29-63.

Seppälä, Selja. 2007. « La définition en terminologie : typologies et critères définitoires ». *Terminologie et Ontologies : Théories et Applications. Actes de la première conférence de TOTh*. Annecy, 23-43.

ANNEXES

Annexe 1. Les journalistes interrogés lors des entretiens

Identification	Journal et poste
J-1	Washington Post – Higher Education
J-2	Washington Post – deputy foreign editor
J-3	New York Times – foreign desk
J-4	Washington Post – national and foreign news
J-5	Chicago Tribune ¹³ – foreign desk
J-6	New York Times – ethics and standards editor
J-7	<i>Washington Post</i> – rubrique Media
J-8	New York Times – Washington correspondent

Annexe 2. Les journalistes interrogés par questionnaire

Identification	Journal et poste
Q-1	New York Times – science
Q-2	New York Times – Masthead
Q-3	Washington Post – financial
Q-4	New York Times – foreign
Q-5	New York Times – national
Q-6	New York Times – national
Q-7	Washington Post – science
Q-8	Washington Post – foreign

Annexe 3. Les enseignants interrogés lors des entretiens

Identification	Institution	Enseignements
E-1	American University, Graduate School of Journalism	Journalisme d'investigation
E-2	American University, Graduate School of Journalism	Droit et éthique
E-3	Columbia University Graduate School of Journalism	Éthique
E-4	Columbia University, Graduate School of Journalism	Directrice du département
E-5	CUNY, Brooklyn college	News Lab
E-6	CUNY, Graduate School of Journalism	Journalisme d'investigation
E-7	CUNY, Graduate School of Journalism	Éthique
E-8	CUNY, Graduate School of Journalism	Écriture journalistique
E-9	Howard University Graduate School of Journalism	Relations publiques
E-10	Howard University, Graduate School of Journalism	Directrice du département
E-11		Journalisme d'investigation

	Howard University Graduate School of Journalism	
E-12	Howard University, Graduate School of Journalism	Écriture journalistique et nouveaux médias

Annexe 4. Formations en journalisme analysées pour la présente étude

État	Nom de l'université	Département accrédité (diplôme proposé)
Virginie	Norfolk State University	Department of Mass Communications and Journalism (B.A. Journalism)
	Hampton University	Scripps Howard School of Journalism and Communications (B.A. Journalism and Communications)
New York	City University of New York	<i>(pas d'accréditation)</i>
	New York University	Arthur L. Cooper Journalism Institute (M.A. Journalism)
	Columbia University	Graduate School of Journalism (M.S. Journalism, M.A. Journalism)
District de Columbia	Howard University	John H. Johnson School of Communications (B.A. Journalism)
	American University	School of Communications (B.A. Communications, M.A. Journalism)
Californie	San Francisco State University	Department of Journalism (B.A. Journalism)
	University of California at Berkeley	Graduate School of Journalism (M.J. Journalism)
	University of Southern California	School of Journalism (B.A. Print and Digital Journalism, M.A. Journalism)
Floride	University of Florida	College of Journalism and Communications (B.S. Journalism, M.A. Mass Communication)
	University of Miami	School of Communications (B.S. Communications, M.A. Journalism)

Annexe 5. Description des périodes du corpus

Trimestre	Mois
T.1. : Premier trimestre 2009	T.1.1. : janvier 2009
	T.1.2. : février 2009
	T.1.3. : mars 2009
T.2. : Deuxième trimestre 2010	T.2.1. : avril 2010
	T.2.2. : mai 2010
	T.2.3. : juin 2010
T.3. : Troisième trimestre 2011	T.3.1. : juillet 2011
	T.3.2. : août 2011
	T.3.3. : septembre 2011

T.4. : Quatrième trimestre 2012	T.4.1. : octobre 2012
	T.4.2. : novembre 2012
	T.4.3. : décembre 2012

Annexe 6. Liste des articles mentionnés¹⁴

NYT 1 : *New York Times*, « Perfect 10? Never mind that. Ask her for her credit score », 26 décembre 2012.

NYT 2 : *New York Times*, « Fighting over child support after the pink slip arrives », 29 mars 2009.

NYT 3 : *New York Times*, « In Greek pact, compromises and intrigues », 23 juillet 2011.

WP 1 : *Washington Post*, « Rowing against the current; Fairfax teen tries to pierce the growing class barriers in youth sports », 13 mai 2010.

NYT 4 : *New York Times*, « On Wall Street, So much cash, so little time », 24 juin 2010.

NYT 5 : *New York Times*, « Senior executives at Goldman had a role in mortgage unit », 19 avril 2010.

NYT 6 : *New York Times*, « This shoe had Prada beat by 5,500 years », 10 juin 2010.

WP 2 : *Washington Post*, « The four-star lifestyle », 18 novembre 2012.

WP 3 : *Washington Post*, « Swift, steep downturn crosses globe; Markets are hammered as hope fades for quick recovery », 18 février 2009.

WP 4 : *Washington Post*, « White House is said to be considering new tax cut », 27 octobre 2012.

WP 5 : *Washington Post*, « U.S. to Invite the wealthy to invest in the bailout », 6 mars 2009.

NYT 7 : *New York Times*, « Foreign ways and war scars test hospital », 29 mars 2009.

NYT 8 : *New York Times*, « A.I.G. planning huge bonuses after \$170 billion bailout », 15 mars 2009.

NYT 9 : *New York Times*, « Administration seeks increase in oversight of executive pay », 22 mars 2009.

NYT 10 : *New York Times*, « Democrats seize on financial oversight after Goldman suit », 19 avril 2010.

NYT 11 : *New York Times*, « A finance overhaul fight draws a swarm of lobbyists », 20 avril 2010.

NYT 12 : *New York Times*, « As a watchdog starves, Wall Street is tossed a bone », 16 juillet 2011.

NYT 13 : *New York Times*, « Arrest of UBS trader rattles banks in Europe », 16 septembre 2011.

NOTES

1. Nous revenons sur la question de la spécialisation de l'énonciateur dans la première partie.
2. Dans le cadre de cette étude, nous envisageons la notion de culture dans son sens ethnologique large, c'est-à-dire comme tout ce qui « permet à l'homme non seulement de s'adapter à son milieu, mais aussi d'adapter celui-ci à lui-même, à ses besoins et à ses projets » (Cuche 2010 : 5). Dans la définition des caractéristiques d'un métier, culture d'entreprise et culture professionnelle en représentent deux volets particulièrement pertinents.
3. Cette notion est certainement contestable dans la mesure où cette limite est peu aisée, voir impossible à définir. Cependant, elle représente un objectif que chaque journaliste cherche à atteindre, en fonction de ses connaissances et de sa perception du lectorat. En conséquence, cette notion nous semble porteuse dans le contexte de cette étude.
4. City University of New York, Business and Economics reporting, consulté le 30 septembre 2013, <<http://www.journalism.cuny.edu/academics/subject-concentrations/business-economics/>>.
5. La liste des personnes interrogées est fournie en annexe 1.
6. Ces critères sont : nature, situation d'emploi, moyen, modalité, fond, type de désignation, propriété métalinguistique, mode, forme, composant, type d'incluant, type de spécifique, pertinence des caractères, fonction, rôle, niveau de spécialisation et destinataire (Seppälä 2007 : 26).
7. L'indication « 0 occurrence » signifie que ce marqueur n'est jamais employé pour introduire des définitions, même s'il peut être présent dans le corpus dans d'autres contextes.
8. Dans tous les exemples qui suivent, le terme est indiqué en caractères gras et la définition ou l'explication sont indiquées en italiques.
9. La liste des articles est fournie en annexe 6.
10. *Business Dictionary*, Consulté le 12 mai 2013. <<http://www.businessdictionary.com/definition/credit-score.html>>.
11. Nous restreignons cette étude aux occurrences du terme dans le *New York Times* pour ne pas risquer d'ajouter à ces comparaisons la variable supplémentaire des différences entre les deux journaux. Un processus similaire est cependant à l'œuvre dans le *Washington Post*.
12. *Subprime loan* est défini comme suit dans le *Business Dictionary* : « A loan with elevated fees and interest, given to someone with a lower credit score ». Consulté le 7 février 2014. <<http://www.businessdictionary.com/definition/subprime-loan.html#ixzz2sd5R4yzm>>.
13. Le choix d'un journaliste ne faisant pas partie d'un des deux journaux étudiés est dû au fait que ce répondant était présent lors de l'entretien réalisé avec un autre professionnel (J-3). Son opinion nous a semblé pertinente en raison de sa grande expérience du monde médiatique en général.
14. Les articles de cette liste sont cités dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans l'article.

RÉSUMÉS

La presse généraliste a souvent été décrite comme un médiateur entre les spécialistes d'un champ professionnel ou disciplinaire et le grand public. Or, ce rôle ne va pas de soi si l'on considère les connaissances relativement parcellaires des journalistes sur les sujets dont ils traitent. Cette première contradiction conduit à poser l'hypothèse qu'il existe des procédés de

définition et d'explication qui seraient propres à ce type de presse et qui refléteraient les caractéristiques culturelles du domaine. S'appuyant sur les résultats d'une analyse de ce milieu socio-professionnel, cette étude introduit, dans un premier temps, plusieurs éléments de caractérisation culturelle de la presse généraliste aux États-Unis, en particulier son rôle de médiation. À partir d'un corpus tiré du *New York Times* et du *Washington Post*, elle montre ensuite que l'emploi des marqueurs de définition et des procédés de définition et d'explication dans les articles répond précisément aux caractéristiques culturelles dégagées plus tôt.

The general-interest press has often been described as a mediator between the specialists of a professional or disciplinary field and the general public, although this role may be questioned, given the fragmentary knowledge journalists have on the topics they write about. This initial contradiction suggests that the processes of definition and explanation they use are specific to this type of press and reflect the cultural characteristics of the domain. Based on the results of an analysis of the milieu, this paper first introduces some elements which characterize the general-interest press in the United States, from a cultural point of view, especially regarding its role as a mediator. It then focuses on a corpus of articles published in the *New York Times* and the *Washington Post* to demonstrate that the use of the markers of definition and the processes of definition and explanation in the articles precisely corresponds to the cultural features earlier highlighted.

INDEX

Mots-clés : définition, discours expert, domaine spécialisé, explication, journalisme, médiation

Keywords : definition, expert discourse, explanation, journalism, mediation, specialized domain

AUTEUR

CAROLINE PEYNAUD

Caroline Peynaud est docteur de l'université Paris-Sorbonne et membre du laboratoire CELTA. Elle s'intéresse à l'analyse de la notion de spécialisation dans la presse généraliste de qualité aux États-Unis. Elle est PRAG à l'université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, où elle enseigne l'anglais économique. ca.peynaud@gmail.com